
CHAPITRE X

L'enquête «Crise et insertion urbaine à Yaoundé»

- Aka KOUAMÉ*, Eric BEINING*, Abdoulaye GUEYE*, Mathias KUEPIÉ* et Ngoy KISHIMBA* avec la collaboration de Philippe Antoine**
-

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Nom précis de l'enquête

«Crise et insertion urbaine à Yaoundé».

1.2. Problématique et objectifs

- *Problématique*

L'exode rural qui alimente la forte croissance urbaine est en partie dû à une allocation inégale des ressources nationales entre milieux urbain et rural, au détriment du dernier. Pourtant, la concentration des investissements en milieu urbain n'a pas empêché la formation de larges groupes de démunis en son sein. Les investissements effectués ne permettent pas toujours de faire face à la forte croissance urbaine, qui crée souvent de nombreux problèmes dans les villes. Parmi ces problèmes, on compte l'insuffisance des infrastructures et la pression sur celles existantes, l'insuffisance des emplois créés et la précarité des revenus, le problème foncier et la dégradation de l'habitat, la dégradation de l'environnement urbain et les problèmes de santé qui y sont associés, etc. Ces problèmes sont vécus par une couche de plus en plus grande de la population, avec, de surcroît, une paupérisation relative de la classe moyenne, victime de la stagnation des revenus, de l'inflation et du chômage.

Au cours des quinze dernières années, la crise qui frappe de nombreux pays africains les a conduits à l'adoption de différentes mesures, dont les

* Institut de formation et de recherche démographiques (Iford), Yaoundé.

** Centre français sur la population et le développement (Ceped), Paris.

Programmes d'ajustement structurel (PAS) avec leurs corollaires de compressions de personnel, de réduction de salaires, de dévaluation, etc. Les PAS conduisent aussi à une réduction des dépenses sociales et à un désengagement de l'État dont les dépenses constituent pourtant une part très importante du revenu national. Étant donné que ces dépenses étaient concentrées dans les villes, on peut s'attendre à ce que leur réduction entraîne une dégradation plus importante des conditions de vie urbaine. Cela d'autant plus que certaines de ces mesures, comme la dévaluation par exemple, ont pour effet immédiat le renchérissement de la vie sans possibilité réelle de relèvement des salaires. Le cas du Cameroun est assez édifiant à cet égard.

Pourtant, lorsqu'on étudie les sociétés du Tiers-Monde, on compare le milieu rural et le milieu urbain comme si le dernier formait un bloc monolithique de privilégiés face au premier, alors que dans bien des cas, les conditions de vie de certains groupes urbains peuvent être pires que celles des ruraux. On devrait donc porter plus d'attention aux populations urbaines défavorisées. Un bon point de départ devrait être d'étudier les conditions de vie réelles et les stratégies développées par les populations urbaines défavorisées pour survivre en milieu urbain.

Cela a justifié, par le passé, un certain nombre de travaux réalisés sous la tutelle de divers organismes internationaux dont la Banque mondiale (BM) et le Bureau international du travail (BIT). Ces études ont été particulièrement consacrées au secteur informel urbain. Le développement de ce concept se situe dans le cadre de la problématique des besoins essentiels définis par le BIT lors de la mise en œuvre du Programme mondial de l'emploi (PME). Dans cette problématique, on associe le développement du secteur informel à la marginalisation croissante de nombreuses couches défavorisées, qui se voient dans l'obligation de développer diverses sortes de stratégies, afin d'assurer leur survie. Les réflexions faisant suite aux résultats empiriques obtenus par ces études ont par la suite abouti au concept d'exclusion sociale. En effet, survivre, grâce aux activités informelles, n'implique pas toujours la satisfaction des besoins essentiels de couches qui ne cessent de s'élargir. Une telle situation interpelle non seulement les autorités tant nationales que municipales, mais aussi la société civile (milieux associatifs, organisations non gouvernementales (ONG), etc.) et les organismes de coopération internationale. Ces différents intervenants en développement doivent prendre les mesures appropriées pour, non seulement réduire la paupérisation croissante des populations urbaines, mais aussi inverser la tendance de manière à faire de la ville un pôle de développement tant à l'échelle régionale que nationale.

Mais pour que les actions prises soient efficaces, il faut qu'elles reposent sur la réalité des conditions concrètes de vie des populations urbaines et la connaissance du processus conduisant à l'exclusion sociale. L'étude de l'insertion urbaine pourrait être un bon moyen de disposer des informations nécessaires à une orientation judicieuse des actions à entreprendre. De manière générale, l'insertion dans la vie urbaine renvoie à trois types de problèmes, sur lesquels il conviendrait de connaître la perception, l'attitude et les comportements des populations. Ce sont ceux de la solvabilité, de l'équité et de

l'utilité sociale ou du rôle des gouvernements central et local et de la société civile. Par la solvabilité, on considère la ville comme un marché (de travail, foncier, de logement, de biens de consommation, etc.). L'insertion n'est réussie que pour ceux qui sont solvables sur ce marché. Pour la société civile, le gestionnaire de la ville et l'autorité publique, la question à se poser de ce point de vue est de savoir comment faire pour que les populations urbaines deviennent plus solvables sur ce marché. Cela dépendrait de la capacité de la ville à créer des emplois et de celle des individus à occuper ces emplois. Ainsi, l'évolution de la création d'emplois et l'itinéraire professionnel des individus deviennent intéressants à analyser.

En ce qui concerne l'équité, la question posée est de savoir ce qu'il faut faire pour les non solvables. Cela renvoie à la politique sociale de la ville et donc à l'utilité sociale des différents paliers de gouvernement, notamment dans les domaines comme ceux du logement, de la santé, de l'éducation et des équipements collectifs. La perception, par les populations, du niveau des services offerts par les gouvernements central et local devient aussi importante à analyser. Il en est de même de ce que font les populations elles-mêmes pour s'en sortir, étant entendu que les actions des gouvernements doivent tenir compte des stratégies mises en œuvre par les populations elles-mêmes. L'action des mouvements associatifs dans ce domaine pourrait être aussi d'un apport très appréciable, dans la mesure où elle se substitue ou complète celle des deux paliers de gouvernements.

- *Objectifs*

- a) *Objectif à long terme*

Cette étude vise à mettre à la disposition des décideurs et autres intervenants en développement (milieux associatifs, ONG, organismes de coopération) des informations susceptibles de les éclairer dans le processus de prise de décision relatif à la gestion urbaine et à l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines.

- b) *Objectifs à court terme*

Les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

1. étudier la perception que les ménages urbains ont de la crise et des mesures prises par le gouvernement pour y faire face ;
2. étudier la perception que les ménages ont de l'impact de la crise et des mesures prises sur leurs conditions de vie ;
3. rendre compte des stratégies économiques développées par les ménages eux-mêmes, notamment en ce qui a trait au déploiement de la force de travail des différents membres (c'est-à-dire par classe d'âges et genre), pour faire face à la crise et améliorer leurs conditions de vie ;
4. étudier les stratégies démographiques développées et rendre compte de leurs interactions avec les stratégies économiques ;
5. déterminer si ces stratégies induisent des comportements sensiblement différents des comportements d'avant la crise ;

6. évaluer l'efficacité des stratégies mises en œuvre par les ménages en fonction des objectifs poursuivis (survie simple ou accumulation);
7. déterminer l'ampleur de la marginalisation qui touche les populations urbaines.

Conformément à la problématique développée ci-dessus, cette étude devrait aussi aboutir à la formulation de propositions d'actions concernant différents aspects de la vie urbaine, à savoir : l'emploi, le logement, la croissance urbaine, la santé, le bien-être familial, etc. Ces recommandations seront faites, aussi bien pour les deux paliers de gouvernement, que pour les autres intervenants en développement, à savoir les mouvements associatifs, ONG et organismes de coopération.

1.3. Préparation de l'enquête

L'enquête a été préparée et exécutée dans le cadre du cours «Pratique des enquêtes» de l'Iford⁽¹⁾. La durée de préparation a été de 6 mois au total, dont 1,5 mois de préparation intense et 15 jours pour l'exécution. Elle a été conçue par les 28 étudiants de l'Iford sous la supervision de l'équipe de recherche. C'est une enquête essentiellement quantitative. La taille prévue de l'échantillon était de 1 800 hommes et femmes, âgés de 25 à 54 ans.

• *Enquête pilote*

Elle s'est déroulée le 12 novembre 1996, et a été réalisée par les contrôleurs et les superviseurs dans le quartier Etoa-Meki afin de tester le dispositif de l'enquête, plus précisément la cohérence du questionnaire, la formulation des questions, les modalités des variables, la codification des questions ouvertes, la réceptivité des enquêtés (accueil et comportement) ainsi que la durée des interviews. L'enquête pilote a été effectuée auprès de 30 ménages, et 30 questionnaires biographiques ont été administrés, à raison d'un questionnaire biographique par ménage.

À la suite de cette opération, les questionnaires ménage et biographique ont subi de profondes modifications allant dans le sens de leur amélioration.

• *Entretiens qualitatifs*

Comme nous le signalions plus haut, il s'agissait d'une enquête essentiellement quantitative, et il n'y a pas eu d'entretien qualitatif auprès des ménages, toutefois, lors des opérations de sensibilisation auprès des autorités administratives de Yaoundé, et particulièrement des chefs de quartiers et des chefs de blocs, des entretiens informels avec ces derniers ont permis d'avoir une meilleure connaissance de la situation de chaque quartier avant l'exécution de l'enquête sur le terrain.

⁽¹⁾ Cette enquête a pour vocation première de contribuer à la formation des étudiants de l'Iford. Elle a été conduite principalement par les étudiants.

1.4. Date et durée de la collecte

L'enquête sur le terrain a duré du 18 novembre au 1^{er} décembre 1996 – soit deux semaines – et a été précédée d'une campagne de sensibilisation auprès des autorités administratives de la ville de Yaoundé (préfets, sous-préfets, chefs de quartiers et chefs de blocs). Cette campagne avait pour but d'informer les autorités de l'existence de l'enquête et son passage éventuel dans leur circonscription administrative. Chacune des 28 grappes tirées a été attribuée à une équipe composée de deux enquêteurs et d'un étudiant de l'Iford remplissant les fonctions de contrôleur. En moyenne 3,2 enquêtes ont été effectuées par jour et par enquêteur.

1.5. Initiateurs de la recherche

La présente enquête s'inscrivait dans le cadre du réseau de Recherche sur l'insertion urbaine dans des villes francophones d'Afrique subsaharienne (Rivass), lancé à Bamako en octobre 1993 par le Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (Cepod), le Ceped et l'Université de Montréal. L'équipe de recherche était composée de Aka Kouamé (Iford), Philippe Antoine (Ceped), Eric Beining (Volontaire du service national – VSN – à l'Iford), Ngoy Kishimba et de Mathias Kuépié (Iford) assistés de l'ensemble des étudiants de l'Iford, promotion 95-97.

S'agissant des bailleurs de fonds, ils sont au nombre de quatre : Programme Campus de la Coopération française, Iford (United Nations Population Fund – Fnuap), Ceped et l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (Aupelf-Uref).

Quant aux institutions impliquées dans la réalisation de cette recherche, il s'agit essentiellement de l'Iford et du Ceped.

1.6. Univers d'étude

• Définition géographique

La zone géographique retenue est la ville de Yaoundé, composée de ses six arrondissements et telle que délimitée lors du recensement général de 1987 (les nouvelles zones périphériques au-delà de ce périmètre ne sont pas prises en considération) et dont la population est estimée à un million au moment de l'enquête selon le ministère du Plan et de l'aménagement du territoire. Le choix du milieu urbain a été dicté par les raisons suivantes :

- La crise, qui touche davantage le secteur moderne et l'administration publique, se fait sentir plus durement en ville qu'en campagne où, tout compte fait, le coût de la vie est plus bas et les besoins incompressibles plus faciles à satisfaire.

- Les citoyens sont moins conservateurs et sont plus susceptibles d'ajuster leurs attitudes et leurs comportements sociodémographiques au nouveau contexte socio-économique.

- La ville de Yaoundé (capitale du Cameroun) a été retenue parce qu'elle est, avec Douala, l'une des deux grandes villes du pays. Elle concentre l'essentiel de l'activité publique et para-publique et une large proportion de l'activité industrielle du Cameroun, en un mot, une part relativement importante des activités du secteur moderne qui semble le plus touché par la crise.

- *Population spécifique*

De nombreux quartiers entre 1987 et 1996 se sont densifiés (comme Emana) ou ont été lotis (comme Mendong). Avant de tirer les ménages, on a d'abord procédé à une actualisation des zones de dénombrement (ZD) tirées⁽²⁾. Pour l'enquête ménage menée dans les 28 zones de dénombrement tirées dans la ville de Yaoundé, la population soumise à l'enquête correspond à l'ensemble des membres des ménages composant l'échantillon. Le ménage est défini comme un ensemble de personnes vivant dans la même unité d'habitation et partageant leurs ressources et leurs frais de groupe sous l'autorité d'un chef. De façon générale, le questionnaire ménage ressemble à celui utilisé dans la plupart des recensements africains, et débute par une question permettant de lister tous les membres du ménage (avec une distinction entre les résidents présents, les résidents absents et les visiteurs). Pour l'enquête biographique, la population soumise à l'enquête était composée des membres adultes (hommes et femmes) du ménage, âgés de 25 à 54 ans.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

En fonction de considérations financières et de l'expérience acquise à Dakar et Bamako, la taille de l'échantillon biographique a été fixée à 1 800 personnes⁽³⁾. La taille moyenne des ménages de la ville de Yaoundé est estimée à 5,2 et la proportion des individus âgés entre 25 et 54 ans (individus éligibles) est de 28,4 % dans la population. Donc pour avoir les 1 800 biographies, il suffit de disposer d'un effectif d'environ 1 200 ménages.

- *Base de sondage*

Dans le cadre de cette enquête, la base de sondage utilisée était la liste complète des zones de dénombrement de Yaoundé issue du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) du Cameroun de 1987. Ces unités de sondage au premier degré ont l'avantage de couvrir l'ensemble de la zone d'étude sans chevauchement, et d'être clairement définies. La base de sondage comprend donc les ZD de Yaoundé, réparties par arrondissement (commune), quartier ou groupe de quartiers. Pour ces entités géographiques, des informations sur la population et le nombre de ménages en 1987 étaient disponibles. Aux données quantitatives qu'offrait cette base, s'ajoutait un fond cartographique exhaustif des unités primaires d'échantillonnage que sont les ZD.

⁽²⁾ Les ZD ont, par contre, été tirées sur la base des effectifs de 1987.

⁽³⁾ En fait la taille de l'échantillon initial était de 1 400 personnes, mais on a prévu un taux de non-réponse de 25 %, compte tenu des difficultés liées à l'administration du questionnaire biographique.

• *Procédure de sélection*

Afin d'améliorer la précision du tirage, il a été procédé à une stratification. Le critère de stratification retenu a été l'arrondissement (ou la commune); Yaoundé a donc été divisée en 6 strates, correspondant aux 6 arrondissements que compte la ville. Pour sélectionner les ménages et les individus dans le ménage, nous avons effectué un tirage à deux degrés :

• Au premier degré il s'agissait de tirer 28 grappes correspondant aux 28 équipes d'enquête, chacune placée sous la responsabilité d'un étudiant. À ce niveau, le nombre de grappes tirées par arrondissement (strate) était proportionnel à la taille de ce dernier. Il faut rappeler que ces grappes correspondaient aux zones de dénombrement définies au recensement de 1987.

• Au second degré, il fallait tirer les ménages à enquêter au sein de chaque grappe. Auparavant, il a été procédé au dénombrement des ménages que contenait chaque grappe tirée. Après cette étape, l'on a tiré dans chaque grappe 43 ménages, tous les ménages ayant une probabilité d'inclusion identique. À l'intérieur de chaque ménage, toutes les personnes éligibles devaient être soumises au questionnaire biographique.

• *Taille effective de l'échantillon*

Dans chacun des ménages enquêtés, les individus éligibles pour le questionnaire biographique étaient les résidents des deux sexes (hommes et femmes) âgés de 25 à 54 ans (à la date de l'enquête), et présents à Yaoundé. À la fin de la collecte, 1 460 biographies ont été enregistrées, effectif proche des objectifs fixés⁽⁴⁾.

1.8. Profil des enquêteurs

Au total, près d'une centaine de personnes ont été impliquées dans les travaux de collecte des données sur le terrain, dont 56 enquêteurs, 28 contrôleurs et 5 superviseurs.

Les enquêteurs ont été recrutés après 3 sélections : la première sélection consistait essentiellement en une étude de dossiers. Au total, 699 dossiers ont été étudiés. Ont été rejetés ceux qui avaient un niveau d'instruction supérieur à la maîtrise ou inférieur au baccalauréat et également ceux qui avaient produit des dossiers incomplets. L'on a ainsi admis 240 personnes pour la deuxième sélection.

Ce deuxième test avant la formation a permis de retenir 75 personnes ; ce test était basé sur la connaissance et le maniement de la langue française.

À l'issue de la formation qui a duré 2 semaines, un troisième test portant cette fois-ci sur les aptitudes du candidat à comprendre le questionnaire biographique et à remplir correctement la fiche Age-Événement (AGEVEN) a permis de sélectionner les enquêteurs les plus aptes.

⁽⁴⁾ Voir note 3.

Les contrôleurs étaient constitués de l'ensemble des 28 étudiants de l'Iford. Ces étudiants ont tous au moins la licence (en mathématique, statistique, économie, démographie, géographie, sociologie) ou un niveau équivalent. Chacun d'eux dirigeait une équipe de deux enquêteurs et veillait au bon déroulement de la collecte sur le terrain.

Une équipe de cinq personnes, tous assistants de recherche à l'Iford, était chargée de la supervision générale de l'enquête. Leur tâche était administrative (mise à la disposition des contrôleurs des questionnaires et autres matériels de l'enquête, exécution des diverses dépenses) et technique (contrôle de la qualité des questionnaires remplis).

La coordination générale était assurée par Aka Kouamé, coordonnateur de la recherche à l'Iford. Philippe Antoine, chercheur au Ceped, a apporté un appui au moment de l'élaboration du questionnaire et dans la préparation des fichiers destinés à l'analyse.

2. DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE

2.1. Les documents de l'enquête

Les documents d'enquête :

- le questionnaire ménage ;
- le questionnaire biographique ;
- la fiche AGEVEN ;
- le manuel de l'enquêteur ;
- la liste des codes (géographique, d'activité,...).

Pour les contrôleurs :

- carte de la grappe à enquêter, permettant de visualiser la zone d'enquête ;
- liste des ménages sélectionnés dans l'échantillon pour chaque grappe ;
- instructions pour les contrôleurs.

Pour les agents de saisie et de codification :

- instructions pour la vérification et la codification des questionnaires ;
- instructions pour la saisie des données ;
- instructions pour les contrôles de cohérence des variables saisies.

Ces documents peuvent être consultés au service de documentation de l'Iford et à la documentation du Ceped.

2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

La formation des enquêteurs s'est étalée sur huit jours, du 6 au 14 novembre 1996, période durant laquelle 75 personnes ont suivi des séances de cours théoriques et de travaux pratiques, axés essentiellement autour des différents documents de collecte.

Pour le questionnaire ménage, l'accent a été mis sur la définition du concept « ménage » et sur le contenu des modalités des différentes variables. L'attention des enquêteurs a aussi été attirée sur la séquence d'enregistrement des membres du ménage, de même que sur la manière de traiter les questions ouvertes, notamment celles relatives à l'activité professionnelle (activité principale, profession, branche d'activité, secteur d'activité...) et au lieu de résidence, variables qui n'avaient pas été pré-codées, et qui devaient être saisies telles quelles, en vue d'une codification future. En outre, des précisions ont été apportées en matière de technique d'enquête en ce sens que le refus d'un ménage de se faire enquêter n'impliquait pas son remplacement par un autre ménage.

S'agissant de l'enquête biographique, les points importants sur lesquels a été attirée l'attention des enquêteurs sont les suivants :

- la datation et la succession des événements (fiche AGEVEN) ;
- le concept d'activité ou de changement d'activité ;
- les changements de statut matrimonial et d'occupation.

Les principales difficultés rencontrées dans la formation des enquêteurs résidaient dans les problèmes de compréhension des modalités de certaines variables, dans l'utilisation de la fiche AGEVEN et dans l'administration du questionnaire biographique. Lors des séances pratiques, la manière de formuler les questions, la définition du statut de résidence (résident présent, résident absent, visiteur), l'ordre d'enregistrement des membres du ménage, l'âge des individus, la datation des événements, le respect de la logique des différents modules du questionnaire biographique sont apparus comme autant d'écueils sur lesquels butaient la plupart des enquêteurs.

2.3. Déroulement de l'entretien

L'entretien commençait par une mise en confiance des membres du ménage. C'est ainsi que les enquêteurs devaient, avant toute chose, faire une présentation aussi claire et compréhensible que possible des objectifs de l'enquête, en mettant un accent particulier sur les objectifs de l'étude (connaissances des conditions de vie réelles des populations durement touchées par la crise économique qui sévit au Cameroun depuis 1987) et sur l'importance de la collaboration des enquêtés pour le bon déroulement des opérations sur le terrain. La seconde étape consistait en l'administration du questionnaire ménage. Les questions relatives au statut de résidence et à l'âge des membres du ménage permettaient de se faire une première idée sur le nombre de personnes éligibles pour le questionnaire biographique.

Avant d'appliquer le questionnaire biographique aux résidents présents du ménage, âgés de 25 à 54 ans, les enquêteurs devaient, au préalable, procéder à une comptabilisation exhaustive et à une datation aussi précise que possible de ces différents événements à l'aide de la fiche AGEVEN, celle-ci permettant de classer dans le temps, les différents événements vécus par la personne enquêtée. Elle devait être utilisée de façon interactive, de manière à vérifier la cohérence et la séquence des événements. Le remplissage de cette

fiche devait débiter par la saisie des événements familiaux (naissances, mariages, décès, ruptures d'unions, etc.), suivis des événements concernant les itinéraires migratoires et professionnels. Les informations de la fiche AGEVEN devaient être ensuite reportées sur le questionnaire biographique. Partant de ces informations de base, il devenait, en principe, aisé de remplir ce dernier.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

Le questionnaire ménage était administré aux chefs de ménage ou, en cas d'absence, à tout autre membre du ménage majeur.

Pour le questionnaire biographique, compte tenu du fait que la constitution du calendrier de vie exige un important effort de concentration, et pour faire face aux problèmes d'omissions d'événements lointains et de mauvaise datation des événements, les enquêteurs avaient pour consigne d'encourager l'enquêté à recourir aux documents officiels et à l'aide de tiers lors du remplissage des différentes questions et de la fiche AGEVEN. C'est ainsi que la présence du conjoint ou de la conjointe au cours de l'interview s'est généralement avérée bénéfique, en ce sens qu'elle a permis de réduire les risques d'omissions d'événements, ainsi que la mauvaise, voire la non datation des événements.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Compte tenu de l'objectif de comparabilité des résultats avec ceux obtenus à Dakar et à Bamako, les questionnaires ménage et biographique utilisés ont de nombreux points communs avec ceux utilisés par l'équipe de l'Ifan/Orstom pour l'enquête de Dakar, et ceux de l'équipe du Cerpod/Département de démographie de l'Université de Montréal pour l'enquête de Bamako. Le bilan des études faites à Dakar et à Bamako a permis d'apporter de nombreuses améliorations aux outils de collecte, notamment en les allégeant, pour certaines parties, afin de les rendre plus maniables par les enquêteurs, et plus « digestes » pour les enquêtés.

- *Questionnaire ménage*

À quelques variantes près, le questionnaire ménage ressemble à celui utilisé dans la plupart des recensements africains, et contient deux modules. Le premier module permet de fournir des informations sur la composition du ménage, les caractéristiques démographiques et socio-économiques et sur l'état de santé de chacun de ses membres. Les deux premières questions permettent d'enregistrer les membres du ménage et de se renseigner sur la composition du ménage. Une question sur la situation de résidence permet d'estimer le volume de la population résidante au moment de l'enquête. Ensuite, celles sur le sexe, l'âge en années révolues, la situation matrimoniale, le statut migratoire et la nationalité en donnent la structure démographique. La composition socioculturelle et socio-économique est donnée par les questions sur l'ethnie, la religion, l'instruction et l'alphabétisation et celles sur l'activité pour les personnes âgées de 6 ans et plus. D'autres questions renseignent sur

l'état de santé des personnes interrogées. Un volet « Émigrés » est prévu pour enregistrer toutes les personnes ayant résidé dans le ménage pendant plus de six mois et qui sont reparties.

Le deuxième module permet de recueillir des informations sur les caractéristiques du logement habité par les membres du ménage. Les informations sur l'habitat servent, avec d'autres modules de l'enquête, à rendre compte des conditions socio-économiques actuelles de la population. On distingue d'une part, les informations relatives au mode d'occupation et, d'autre part, celles qui concernent les caractéristiques physiques du logement. Une autre originalité est la présence de la sous-section « Caractéristiques de l'environnement immédiat », pour saisir les conditions d'hygiène et de salubrité prévalant dans le quartier au moment de l'enquête.

• *Questionnaire biographique*

C'est l'instrument de base pour l'analyse des itinéraires individuels, et il comporte six modules correspondant à différents aspects de la vie de l'individu.

Le module 1, intitulé *Origine familiale et perception de la crise*, comprend deux sections et fournit plusieurs informations. Les questions de la section 1, « Origine familiale et enfance », concernent les caractéristiques personnelles de l'individu : sexe, âge, niveau d'instruction, rang de naissance, etc. Toute une série de questions concerne les caractéristiques des parents biologiques des personnes interrogées : ethnie, activités économiques, nuptialité, etc. La section 2, « Perception de la crise », renseigne sur les représentations de la crise par les individus qui la vivent au quotidien.

Le module 2, *Itinéraires résidentiel et migratoire*, retrace l'itinéraire résidentiel de l'individu depuis sa naissance, pour toutes ses résidences d'une durée de plus de six mois. Ce module renseigne donc sur chacun des lieux de résidence de plus de six mois, de l'enquêté, jusqu'à sa résidence au moment de l'enquête. Il indique, entre autres, la date d'installation et le nom du lieu. En plus, il indique le mode d'occupation et les caractéristiques physiques du logement. Ce module renseigne également sur les filières d'accès au logement.

Le module 3, *Vie active*, permet d'enregistrer toutes les périodes d'activité, que l'activité soit productive ou non. Cela permet de retracer les étapes passées hors du marché du travail, ainsi que l'itinéraire professionnel sur le marché du travail, à Yaoundé comme hors de Yaoundé. Lorsque le travail est l'activité principale exercée au cours d'une période donnée, une série d'autres questions, relatives à l'emploi occupé, sont posées. Ces informations portent sur la profession, le secteur d'emploi, le statut d'occupation, la filière d'accès à l'emploi, la nature formelle ou informelle de l'entreprise, la promotion dans l'entreprise et la protection sociale. Lorsque la période d'activité n'est pas une période de travail, l'enquêté est interrogé sur la personne l'ayant pris en charge à ce moment. Lorsqu'il est au chômage, des questions sont posées sur les modalités de sa recherche d'emploi. Enfin, il y a une question sur le niveau d'études atteint à la fin de chacune de ces périodes. De même, des questions relatives au travail ménager ont été adressées aux femmes pour chacune des périodes d'activité.

La vie familiale de l'individu est saisie à travers les modules 4, *Vie matrimoniale*, et 5, *Enfants nés vivants*. Le premier permet de retracer l'histoire matrimoniale de l'individu depuis sa première union jusqu'à sa situation matrimoniale actuelle. Le module enregistre toutes les unions de l'enquêté, qu'elles soient en cours ou rompues. Sont saisis également les caractéristiques du conjoint, les liens de parenté avec celui-ci et l'issue de l'union. Le module 5 fournit des informations sur la vie parentale, qui représente le second aspect de la vie familiale. Ici ont été recueillies des informations sur l'ensemble des enfants nés vivants de chacune des personnes interrogées. Ce module renseigne donc sur l'ensemble de la progéniture de l'individu, avec des informations sur l'identité et les caractéristiques démographiques de chacun des enfants, les décès éventuels, le confiage⁽⁴⁾ ou la corésidence des enfants et leur scolarisation. Une sous-section s'adressant uniquement aux femmes concerne les comportements en matière de santé pendant et après la grossesse.

Le dernier module, *Insertion sociale et vie de relations*, renseigne d'une part sur les adhésions de l'individu à des groupements de personnes (associations, tontines) et, d'autre part, sur les soutiens que celui-ci a reçus ou donnés au cours des 12 derniers mois. Ici, les donateurs et les bénéficiaires sont clairement spécifiés.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Dans nos questionnaires, l'événement daté conjugué avec un relevé de durée est la naissance de l'individu. Cet événement est saisi au mois près (mois et année de naissance) dans la section 1 du module 1 du questionnaire biographique. L'âge en années révolues est recueilli dans le questionnaire ménage, et joue le rôle de relevé de durée.

La variable temps et la précision avec laquelle le temps est saisi sont les mêmes dans tout le questionnaire biographique : l'unité temporelle de base utilisée est le mois. Les dates de début et de fin des différents événements familiaux (naissances, unions, divorces, veuvages, décès, etc.), résidentiels et professionnels sont recueillies au mois près (année et mois). Quant aux périodes de référence, elles varient selon les modules du questionnaire biographique.

Les événements migratoires et résidentiels sont pris en compte lorsque la durée minimale de séjour dans un lieu était de 6 mois. Toutefois, le lieu de naissance et la dernière résidence de l'enquêté sont considérés comme des étapes résidentielles, même si le critère de durée minimale de séjour n'est pas rempli.

Les périodes d'activité sont définies comme des périodes d'emploi ou de chômage, et se distinguent des périodes d'études, de maladies, de retraite ou de périodes au foyer. Pour les périodes d'activité, aucune période de référence n'a été fixée au préalable, il s'agissait, pour l'enquêteur, de recueillir l'itinéraire pré-professionnel et professionnel en spécifiant, pour chaque période, les dates de début et de fin (mois et année).

⁽⁴⁾ Voir chapitre VIII, note 2, page 188.

Après la saisie des données, de nombreuses corrections ont été faites sur les dates des événements. Elles sont, pour la plupart, des dates non déclarées sur le questionnaire bien que l'information existe sur la fiche AGEVEN. Cette fiche a donc permis de retrouver des informations sur les dates. D'autres erreurs étaient dues à un mauvais remplissage des questionnaires. Les événements biographiques n'étaient pas remplis dans l'ordre chronologique dans les modules. Le tableau suivant fait le point sur les corrections apportées aux mois et années des événements en comparant les fichiers de base et les fichiers épurés.

TABLEAU 1. – POURCENTAGE DES MOIS ET ANNÉES BIEN DÉCLARÉS SELON LES ÉVÉNEMENTS

Événement	Mois	Année
1. Date de naissance (1 ^{ère} installation : module 02)	89,4	98,8
2. Date d'installation (autre que lieu de naissance)	78,1	96,6
3. Date de début de la période d'activité	83,8	98,3
4. Date de fin de la période d'activité	72,6	84,4
5. Date de début de l'union	82,4	97,2
6. Date de séparation ou de fin d'union ou de veuvage (si l'union ne dure pas encore)	74,5	94,2
7. Date à laquelle le conjoint a pris une autre épouse	48,6	75,7
8. Date à laquelle la femme est la seule épouse	52,8	63,9
9. Date de naissance de l'enfant	90,1	98,2
10. Date de décès de l'enfant (si enfant décédé)	62,0	93,3
11. Date d'adhésion à une association (si membre d'un groupement)	64,3	94,7

2.7. Innovations

Quelques innovations ont été introduites dans le questionnaire biographique :

1. les itinéraires migratoire et résidentiel forment ici un seul et même module alors que dans les autres enquêtes de Dakar et Bamako ils sont séparés. Il en est de même de l'itinéraire professionnel qui comporte à la fois les périodes à Yaoundé et hors Yaoundé ;
2. le module 1 traite des perceptions de la crise économique en sus du classique « origine familiale » ;
3. dans le module 4 sur la vie matrimoniale, il est possible de distinguer les unions formelles des unions informelles, ce qui n'était pas le cas à Bamako et à Dakar. On a également tenté de recueillir auprès des femmes des informations concernant la vie matrimoniale de leur conjoint, à savoir l'arrivée d'une autre épouse, et la date de retour éventuel à la monogamie, mais comme on peut le constater au tableau 1 la qualité de la datation est moins bonne concernant ces deux informations ;
4. au module 6 sur l'histoire génésique, des renseignements sont recueillis sur la contraception.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Généralement, il suffisait d'un entretien pour administrer l'ensemble du questionnaire biographique aux enquêtés. En ce qui concerne le questionnaire ménage, il fallait parfois s'y prendre à deux reprises pour le remplir, surtout lorsqu'il s'agissait d'un ménage de taille assez élevée (20 à 25 membres). Les interviews se faisaient directement, les enquêteurs recueillant la biographie de l'individu au cours d'un tête-à-tête.

En moyenne, la durée d'une interview pour faire passer le questionnaire biographique était de 45 minutes. Ce temps d'entretien était surtout fonction du niveau intellectuel des individus et de leur réceptivité aux préoccupations de l'étude.

3.2. Taux de non-réponse

- *Taux de non-réponse*

Au départ, il avait été prévu de recueillir 1 200 questionnaires ménages et 1 800 questionnaires biographiques. Au terme des opérations de collecte sur le terrain, 1 460 biographies ont été comptabilisées, et 1 051 ménages enquêtés. En définitive, les taux de non-réponse, pour l'ensemble de l'enquête à Yaoundé sont respectivement de 12,41 % pour le volet ménage et de 19,2 % pour le volet biographique, c'est-à-dire moins que la proportion attendue.

- *Problème de remplacement des non répondants*

Du fait qu'un taux de non-réponse de 20 % avait été pris en compte dans la détermination de la taille de l'échantillon, le problème de remplacement des non répondants ne s'est pas posé sur le terrain. Cependant, il est clair que les individus d'un ménage, éligibles pour le questionnaire biographique et dont la biographie n'a pu être recueillie, peuvent constituer une sous-population aux caractéristiques particulières. Et si c'est le cas, leur sous-représentativité dans l'échantillon pourrait entraîner un biais non négligeable. D'autant plus que, dans le cadre de cette étude, si tous les individus éligibles sur le terrain avaient pu être touchés, le nombre de biographies collectées aurait été de 1 807. Aussi, dans cette optique, une variable de pondération a-t-elle été créée pour tenir compte de ces non répondants lors de certaines analyses.

3.3. Collectes complémentaires

Aucune collecte complémentaire n'a été effectuée à ce jour.

3.4. Évaluation de la collecte

L'enquête de Yaoundé a grandement bénéficié des leçons tirées de l'enquête de Dakar et de celle de Bamako, et de la présence de chercheurs ayant participé à leur application. La nécessité d'utiliser des documents maniables

et allégés a, une fois de plus, été prouvée. De même, l'enregistrement chronologique des différents événements, connus par l'individu, s'est révélé efficace pour retracer son histoire de vie. Cependant des difficultés ont été rencontrées dans la collecte des informations concernant l'emploi, et dans le report des dates de la fiche AGEVEN au questionnaire ménage.

- *Cohérence de la biographie et problèmes de mémoire*

Un bon nombre de problèmes de cohérence ont été rencontrés dans les données collectées, notamment en ce qui concerne la date de naissance et la date de début de la première résidence, ainsi que la continuité des événements résidentiels et professionnels. Les problèmes de mémoire ont été à la base de nombreuses omissions et imprécisions dans le recueil des dates de certains événements, notamment familiaux (décès du père ou de la mère, mois de naissances, etc.).

- *Difficultés rencontrées*

La durée des interviews, qui duraient en moyenne 45 minutes par personne éligible, a provoqué dans certains cas des énervements et des abandons de la part des enquêtés. Il y a également le niveau intellectuel et la situation économique de l'individu, qui jouaient un rôle important sur sa plus ou moins bonne réceptivité vis-à-vis du recueil de son histoire de vie, étant entendu qu'un chômeur, par exemple, était moins enclin à se plier à cette opération, considérée comme une perte de temps et sans bénéfice pour lui. Les personnes âgées et de faible niveau intellectuel ne se sentaient pas concernées par cette étude, la trouvant trop « scientifique », n'apportant pas de réponses concrètes à leurs préoccupations de l'heure : trouver un travail décent, se nourrir, se loger et se soigner.

Il y a également l'implication personnelle des enquêtés, qui étaient très diserts en ce qui concerne leurs problèmes quotidiens et les « méfaits » des autorités publiques, mais répugnaient à répondre aux questions précises du questionnaire biographique.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

À la fin de chaque journée de collecte, les enquêteurs remettaient aux contrôleurs tous les questionnaires, ménages et biographiques, qui avaient été intégralement remplis. Les contrôleurs devaient s'assurer, à leur niveau, que tous les questionnaires qui leur étaient remis avaient été correctement remplis, en mettant un accent particulier sur la datation des événements. Ils devaient vérifier si les dates des événements figurant sur la fiche AGEVEN avaient été reportées sans erreur sur le questionnaire biographique. En cas d'erreur, les contrôleurs effectuaient les corrections nécessaires. En cas de problème grave

(information manquante ou erronée), le questionnaire était renvoyé sur le terrain, à charge pour l'enquêteur de recueillir la bonne information.

Une fois le questionnaire validé par les contrôleurs, il était remis aux superviseurs qui se chargeaient de vérifier la cohérence des réponses fournies et la séquence des dates et des événements; après cette opération, les questionnaires étaient rangés selon leur grappe d'appartenance, dans des boîtes d'archivage. La codification a commencé à l'issue de la collecte. Certains enquêteurs ont été retenus pour cette opération qui a duré plus que prévu (un peu plus de trois semaines). Les agents de codification ont procédé dans un premier temps au dépouillement systématique de toutes les questions ouvertes : ethnie, profession, diplôme obtenu, les questions relatives à la perception de la crise, etc. Cette phase a également permis de compléter les questionnaires biographiques à l'aide des fiches AGEVEN, et de corriger un bon nombre des incohérences des informations. Le dépouillement des questions ouvertes a relevé des réponses non appropriées aux questions posées. C'est le cas entre autres des mesures prises par les autorités pour sortir le Cameroun de la crise, les raisons de se retrouver au foyer et de n'avoir pas cherché un emploi, etc.

Une fois ce classement effectué, les agents de codification, sous le contrôle des superviseurs, procédaient au dépouillement systématique de toutes les questions ouvertes (noms des départements, profession, branche d'activité, ethnie, etc.). Au terme de ce dépouillement, les superviseurs ont élaboré une grille de codification, grille à partir de laquelle les agents de codification ont procédé à l'inscription des codes sur toutes les questions ouvertes. Des problèmes subsistent dans la nomenclature des activités et des professions.

Dans l'ensemble, la plupart des problèmes rencontrés dans la codification ont été résolus. Toutefois en ce qui concerne la variable ethnie, il était difficile de rattacher certaines ethnies déclarées aux grands groupes de la nomenclature existante. Des codes spéciaux ont été adoptés pour ces ethnies. Il reviendra à chaque chercheur, au moment des analyses, de procéder au regroupement nécessaire.

Parallèlement au travail de codification, un informaticien bien rodé en matière de saisie des données d'enquête a été recruté pour la conception du masque de saisie à l'aide du logiciel ISSA. Il aurait dû être associé à l'élaboration du questionnaire, notamment pour le problème de saut de questions. En effet la difficulté rencontrée dans l'élaboration du masque de saisie est l'absence, dans le questionnaire, des variables autorisant le saut. L'informaticien était obligé de mettre des 9 à la place des vides qu'aurait engendrés le saut des variables. Cette situation est liée aux contraintes du logiciel ISSA.

Ainsi, une fois le travail de codification achevé, toutes les conditions étaient réunies pour passer à la saisie des données collectées.

Ce travail a été effectué par des agents de saisie recrutés par l'Iford et formés, pour la saisie, par l'informaticien ayant conçu le masque de saisie. Les questionnaires étaient saisis par grappe, et la saisie commençait par l'entrée des informations concernant le ménage, suivies des biographies des personnes éligibles dans ce ménage.

4.2. Fichiers de base de l'enquête

Le fichier de base de l'enquête est un fichier ASCII ayant un dictionnaire séparé. Comme nous l'avons déjà signalé, il a été produit à l'aide du logiciel ISSA, et a une structure arborescente. Il y a, d'une part, un fichier ménage et, d'autre, part six fichiers biographiques, un par module. Ces fichiers biographiques sont fusionnés ultérieurement pour constituer un fichier biographique unique où tous les événements sont classés selon leur date d'occurrence.

Les échéances des différentes trajectoires ont été saisies au mois près.

À l'issue de la saisie, les données ont été exportées par module vers le logiciel STATA. Avec le concours d'un expert en traitement des données biographiques, les fichiers ont été nettoyés à l'aide des programmes STATA. Les incohérences, la non déclaration des dates étaient imprimées sur listing avec l'identification du questionnaire biographique. Deux types de problèmes étaient courants :

- l'absence des dates dans le questionnaire bien que celles-ci figurent sur la fiche AGEVEN ;
- les événements (union, activité, résidence, etc.) n'étaient pas souvent enregistrés dans l'ordre chronologique dans le questionnaire.

En recourant aux questionnaires et aux fiches AGEVEN, certaines dates ont été retrouvées. Les événements pour lesquels les mois n'étaient pas déclarés étaient supposés avoir lieu au mois de juillet.

4.3. Choix de la saisie de la variable temps

La variable temps n'a pas subi de modification par rapport à la collecte, et l'unité temporelle de saisie reste le mois. Il faut juste signaler que le septième mois a été utilisé en remplacement des mois inconnus.

4.4. Choix de l'unité de temps pour l'analyse

Pour l'analyse, l'unité de temps utilisée est le mois. Pour chacun des événements pris en compte, le temps a été ramené à la durée écoulée en mois depuis le 1^{er} janvier 1900, méthode qui s'avère particulièrement efficace pour l'analyse des biographies.

4.5. Utilisation des méthodes d'analyse des biographies

Un large recours aux techniques d'analyse des transitions (courbes de séjour de Kaplan-Meier, courbes à risques concurrents de Aalen, modèles semi-paramétriques de Cox) a été fait, et ceci sans grande difficulté. Cette facilité d'utilisation des méthodes d'analyse des biographies s'explique essentiellement par la convivialité du logiciel utilisé : le logiciel STATA qui, en plus, consomme peu de temps et d'espace.

4.6. Autres méthodes d'analyse

Outre les analyses biographiques, sept étudiants ont appliqué dans leur mémoire de fin de formation les méthodes d'analyse multivariée classiques (régression logistique et multinomiale).

4.7. Les utilisateurs des données

Deux chercheurs travaillent sur les données. Jusque-là, neuf étudiants démographes, de l'Institut de formation et de recherches démographiques, ont travaillé sur ces données, travail au terme duquel chacun d'eux a présenté un mémoire de DESS. Il est à préciser que les neuf mémoires ont été acceptés. Deux doctorants sont actuellement en train de préparer leur thèse à partir de ces données.

4.8. Confrontation avec d'autres enquêtes biographiques

Les résultats de l'enquête de Yaoundé seront comparés ultérieurement à ceux des enquêtes réalisées à Dakar en 1989 et à Bamako en 1992, et également aux enquêtes à venir à Lomé et Antananarivo. En effet, c'est aussi dans un souci de comparabilité que la recherche sur l'insertion urbaine à Yaoundé s'est inspirée de celle menée dans ces deux capitales d'Afrique occidentale.

5. ÉVALUATION DE L'ENQUÊTE

5.1. Principaux thèmes traités et analysés

Les principaux thèmes analysés sont les suivants :

- l'accès au premier emploi ;
- l'accès au premier logement ;
- la mobilité matrimoniale.

Le questionnaire quantitatif contenait des questions ouvertes. Celles-ci se rapportaient surtout au lieu de résidence, à l'activité et à l'ethnie. Toutefois, ces questions ouvertes n'ont pas été analysées telles quelles. Elles ont été préalablement dépouillées et codées en fonction de la nomenclature en vigueur ou, à défaut, d'une nomenclature officielle, en fonction d'une grille de codification élaborée au terme du dépouillement.

5.2. Ce qui a très bien marché

L'utilisation de la fiche AGEVEN pour classer, dans le temps, les différents événements vécus par la personne interrogée a bien marché en ce qui concerne la datation des événements en année. De même, l'utilisation de modules différents pour retracer l'histoire de vie des individus s'est révélée efficace.

5.3. Ce qui s'avère être des erreurs

Un certain nombre de questions se sont avérées être de trop dans le questionnaire, ne rendant pas parfaitement compte du phénomène que nous voulions saisir; il s'agit plus précisément des questions suivantes :

- les questions relatives au logement pour les femmes;
- les questions relatives à la mobilité professionnelle au sein de la même entreprise;
- les questions relatives au changement de statut au sein d'un même logement;
- les questions relatives au changement de statut matrimonial du mari lorsqu'elles sont posées aux femmes.

La confection du masque de saisie n'a pas effectué certains contrôles propres aux données biographiques, notamment les contrôles relatifs à la succession des dates des différentes périodes, qui devraient être strictement croissantes. Ce problème a été résolu au moment de la correction du fichier.

5.4. Éventuelles modifications

Compte tenu des problèmes rencontrés au cours de cette enquête, nous estimons que les enquêtes de même mouture à venir devraient prévoir un système de contrôle rapide de la cohérence des dates des événements saisis par le questionnaire biographique.

5.5. Évaluation des innovations introduites

L'innovation introduite, à savoir la saisie en continu des informations relatives à l'itinéraire résidentiel de l'individu, a grandement facilité les analyses faites par la suite, essentiellement du fait d'une plus grande maniabilité du fichier de données.

Par contre la saisie de l'évolution de la situation matrimoniale du conjoint n'a pas bien fonctionné.

5.6. Évaluation d'ensemble

Par rapport à nos objectifs, le questionnaire de l'enquête de Yaoundé permet de répondre à un des objectifs principaux de la recherche, l'analyse des mutations survenant sur un marché (de travail, de logement) en crise. Ainsi, cette enquête permet de cerner les contours des pratiques professionnelles et résidentielles des populations au cours du temps, et plus particulièrement en période de conjoncture économique difficile.

Par rapport à l'analyse de la mobilité, un certain nombre de problèmes demeurent, du fait de l'existence de troncatures à gauche et des sorties d'observation.

6. RECOMMANDATIONS

La conduite d'une enquête biographique suppose le respect d'un certain nombre de règles, à savoir :

- veiller à une bonne formation des enquêteurs, tant en terme de maîtrise des outils de collecte qu'en matière de techniques d'approches des personnes à enquêter ;
- recueillir les dates de début et de fin de période de manière à avoir une bonne maîtrise du temps d'observation ;
- veiller à la cohérence de la collecte et de l'analyse.

7. BIBLIOGRAPHIE

- ELOUNDOU ESSOMBA, G., 1997, *Insertion des femmes dans le marché du travail à Yaoundé*, mémoire de DESS de Démographie, Iford, Yaoundé, 92 p.
- GUEYE, A., 1997, *Emploi et insertion sur le marché du travail dans un contexte de crise : cas de la ville de Yaoundé*, mémoire de DESS de Démographie, Iford, Yaoundé, 109 p.
- KONE, H., 1997, *Migration et urbanisation. Les cheminements migratoires à destination de Yaoundé : une approche selon le genre*, mémoire de DESS de Démographie, Iford, Yaoundé, 117 p.
- LOUSSOLOKOTO, M., 1997, *Polygamie et fécondité à Yaoundé*, mémoire de DESS de Démographie, Iford, Yaoundé, 55 p.
- MAMINIRINA, T. A., 1997, *L'accès au premier logement à Yaoundé*, mémoire de DESS de Démographie, Iford, Yaoundé, 127 p.
- OUEDRAOGO, M., 1997, *Pauvreté et problèmes d'environnement urbain : exemple de la ville de Yaoundé*, mémoire de DESS de Démographie, Iford, Yaoundé, 105 p.
- PALUKU, P., 1997, *Les déterminants du recours thérapeutique moderne par les migrants en milieu urbain : le cas de la ville de Yaoundé*, mémoire de DESS de Démographie, Iford, Yaoundé, 66 p.
- TEULAWO, M. A., 1997, *Fécondité et activité économique des femmes en milieu urbain africain : le cas de Yaoundé*, mémoire de DESS de Démographie, Iford, Yaoundé, 83 p.
- VESSAH, M., 1997, *Comportements thérapeutiques des ménages urbains en période de récession : le cas de Yaoundé (Cameroun)*, mémoire de DESS de Démographie, Iford, Yaoundé, 133 p.